

Cours généraux, cours qualifiants : passer des premiers aux seconds par un travail sur les descriptifs

AZRA Jean-Luc
Université Seinan Gakuin
Azra@seinan-gu.ac.jp

Cours généraux ou cours qualifiants ?

Comme je l'ai soutenu dans un autre petit article de ce même volume¹, la question de savoir si l'université doit être lieu de formation ou lieu de culture générale peut difficilement être tranchée. Tout au plus peut-on s'en faire une opinion. La mienne est qu'un enseignement sans relation avec le monde extérieur ni l'avenir de l'étudiant ne fait guère sens. Autrement dit, je pense que certains au moins de nos cours devraient être qualifiants.

Dans cette petite note, je vais essentiellement proposer des applications pratiques. Il s'agira de prendre conscience de ce que sont les objectifs d'un cours, et le cas échéant de les refonder. Pour cela, je vais proposer quelques stratégies simples.

Dans une étude antérieure², j'ai proposé de classer en quatre niveaux les objectifs des cours de langue : le niveau 1, celui des *intentions*, consistant en expressions vagues (c'est-à-dire qui ne proposent ni contenu, ni méthode, ni évaluation – telles que “renforcer les connaissances” ou “fournir un bagage suffisant”) ; le niveau 2, qui précise au moins *les matières* ou *domaines* abordés (telles que “grammaire” ou “oral”) ; le niveau 3, qui propose des *capacités spécifiques* (telles que “faire une présentation” ou “apprendre à se servir d'un dictionnaire”), et enfin le niveau 4, celui des *compétences qualifiantes ou valorisables* (comme “obtenir un certificat linguistique” ou “apprendre à enseigner la langue”).

Ma proposition, au moins en ce qui concerne mes cours, est de faire la chasse aux objectifs de niveau 1 et de promouvoir les niveaux 3 ou 4 (c'est-à-dire, *a minima*, de proposer des cours qui incluent une ou plusieurs capacités spécifiques, ou mieux, qui apportent aux apprenants des compétences valorisables).

Le niveau 3, celui des capacités spécifiques, est sans doute celui qui est le plus facile à intégrer. Il n'exige pas de remettre les contenus entièrement à plat, ni d'avoir une vision

¹ Azra, Jean-Luc (2016) « L'université de demain doit-elle être formatrice ? », *Bulletin des Rencontres Pédagogiques du Kansai* 30 (ce volume).

² Azra, Jean-Luc (2016) « Quatre niveaux d'objectifs dans les descriptifs de cours de langue » *Revue de langue et de littérature françaises de l'université Seinan Gakuin* 59.

pointue de ce que sera l'avenir économique, professionnel ou personnel de l'étudiant.

Voyons maintenant à travers quelques exemples comment faire concrètement.

Transformer des cours généraux en cours qualifiants

Voici d'abord un premier descriptif de cours. En l'état, celui-ci ne contient que des *intentions*, exprimées par des mots et expressions vagues. Il ne propose ni contenu, ni méthode, ni évaluation.

Titre : Non spécialistes, 2^{ème} année – Remise à niveau

Objectifs : « Ce cours pour non-spécialistes s'adresse à des étudiants de deuxième année qui ont choisi le français. Nous nous efforçons de concilier des révisions et l'introduction de nouveautés, modulables en fonction des acquis de chacun. Il s'agit de donner à l'étudiant un bagage suffisant pour se faire comprendre et comprendre les autres, à l'écrit comme à l'oral. L'enseignant aura pour souci de faire progresser les étudiants et se posera en médiateur, mais dans le cadre d'un véritable contrat d'apprentissage : un investissement régulier sera attendu, tant sur place qu'à la maison (travaux à rendre, participation, etc.) ».

Notons d'abord qu'il n'est pas proposé ici d'objectif principal unique et clair, et que matières et domaines ne sont pas précisés. Le titre du cours n'est pas plus explicite. La plupart des sous-objectifs sont de niveau 1 (parties encadrées). Enfin, le texte intègre une exigence vis-à-vis de l'étudiant qui ne relève pas des objectifs (partie soulignée). C'est là l'exemple d'un descriptif si général qu'il est difficile pour un observateur extérieur de déterminer quel est le projet de l'enseignant et comment le cours va concrètement se dérouler. On peut penser qu'il s'agira de proposer d'heure en heure des activités linguistiques diverses (points de grammaire, actes de parole, éléments de communication...) – lesquelles, on suppose, permettront à l'apprenant de progresser. Cependant, même si le descriptif lui-même ne dit rien ou presque, l'enseignant-rédacteur peut avoir en tête une certaine vision de ce qu'il veut faire. Le problème ne devrait être, en principe, qu'un problème de réécriture. Pour le résoudre, je suggère les étapes suivantes :

- Tout d'abord, déterminer le ou les niveaux d'objectifs contenus dans le descriptif en l'état (c'est ce qui vient d'être fait).
- Ensuite, se poser des questions générales : Que veut-on faire ? Qu'est-ce que le cours peut apporter à la vie future de l'apprenant ? Parmi les capacités spécifiques que l'enseignant maîtrise³, y en a-t-il qui pourraient convenir à ce cours ? Peut-on viser des compétences professionnelles ? Peut-on viser l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat ? Veut-on travailler l'oral, l'écrit ? Et ceci dans un cadre personnel, touristique, professionnel ? etc.
- Décider, *a minima*, d'une capacité spécifique à intégrer au descriptif. Si possible, il s'agira d'une capacité cohérente, qu'on pourra développer tout au long du semestre

³ Une liste prospective de capacités spécifiques possibles pour le cours est donnée dans l'autre article de ce volume (« L'université de demain doit-elle être formatrice ? »), dans la note 10.

(comme “apprendre à taper en français” ou “faire des présentations Powerpoint”). Mieux encore, organiser le cours autour d’une compétence qualifiante ou valorisable (comme “obtenir un certificat linguistique” ou “apprendre à enseigner la langue”). Dans le cas qui nous occupe, le descriptif proposé est si vague qu’il est difficile de se fixer une orientation. À titre de suggestion, je ferai le choix d’organiser le cours autour de deux objectifs de niveau 3 : l’usage d’outils informatiques pour la compréhension et l’expression à l’écrit, et, de façon concomitante, la capacité de rédiger des documents précis (lettres, récits, articles, etc.)

- Intégrer dans le descriptif les objectifs généraux (par exemple : “apprendre à utiliser tels outils informatiques”, les moyens (ordinateurs, suite bureautique, types de salles...), les conditions et prérequis du cours (ici, on conservera la précision selon laquelle il s’agit de non-spécialistes de deuxième année).
- Intégrer matières et domaines, s’ils ne le sont pas déjà. Idéalement, la matière est donnée dans le titre du cours, mais celui-ci est souvent imposé par l’institution et peut être très général (*Non-spécialistes 2, Communication I, Atelier 6b...*). Il convient donc d’ajouter des précisions en début de descriptif (ici : “écrit”, “outils bureautiques”...).
- Ajouter les conditions d’évaluation. Il ne s’agit pas ici de la question des notes et de l’examen (qui apparaîtra dans une section différente du descriptif), mais des conditions dans lesquelles l’enseignant et les apprenants pourront savoir qu’un objectif est atteint. Ici, par exemple : lorsque l’étudiant sera capable d’établir un texte cohérent à partir d’une traduction en ligne.

Je réécrirais donc le descriptif en question, par exemple, de la façon suivante :

Titre : *Maîtrise des outils informatiques pour l’écrit*

Objectifs : *Ce cours pour étudiants non-spécialistes de deuxième année a pour objectif de donner la capacité d’utiliser les outils informatiques disponibles (suites bureautiques, traduction en ligne, dictionnaires en ligne, correcteurs, etc.) pour rédiger en français des documents de la vie personnelle et professionnelle (lettres, récits, articles, CV, etc.). Pour chaque question traitée, on considérera que le but est atteint si le document produit pourrait être acceptable dans le cadre d’une situation de vie réelle (par exemple, dans le cas d’un CV, si celui-ci serait recevable par un employeur éventuel).*

Pour ce cours, le découpage en 15 séances exigé par l’institution pourrait être le suivant :

1 : *Courriel à un(e) ami(e) / clavier français, options linguistiques de l’ordinateur*

2-3 : *Lettre à un(e) ami(e) / espaces, majuscules, ponctuation*

4-5 : *Courriels officiels / correcteurs du bureau, correcteurs en ligne*

6 : *Récit : rapporter une histoire / dictionnaires électroniques et en ligne*

7-8 : *Récit : raconter une histoire / traduction automatique : aide à la lecture*

- 9-10 : *Dissertation, opinion / sites scolaire en ligne*
- 11-12 : *Présenter des données / suites bureautiques : tableaux, tableurs*
- 13-14 : *Article encyclopédique type Wikipédia / graphiques, schémas*
- 15 : *CV / mises en forme complexes*

Autre exemple (domaine bien établi, objectif principal vague)

Voyons maintenant le cas suivant :

Titre : *Spécialistes, 2^{ème} et 3^{ème} années – Thèmes d’actualité*

Objectifs : *À partir d’articles de presse ou d’autres textes récents, les thèmes d’actualité seront traités par des discussions. L’entraînement à la production écrite s’appuiera sur divers exercices grammaticaux et lexicaux.*

Encore une fois, ce descriptif contient surtout des intentions exprimées par des mots et expressions vagues (*thèmes, seront traités, discussions, entraînement, s’appuyer, divers exercices*). Il donne cependant des matières et domaines : *production écrite, expression orale, étude de la presse*. Néanmoins, il faudra aussi comprendre ce cours comme un cours de *lecture* (en effet, il faudra lire et comprendre ces articles de presse), mais aussi de *grammaire* et *vocabulaire* pour la production écrite (dont l’articulation avec la lecture et la discussion n’est d’ailleurs pas évidente). On ne peut pas, ici non plus, cerner d’objectif principal unique et clair. Le titre du cours ne nous renseigne guère plus (que sont des *thèmes* d’actualité, par opposition à, par exemple, une *étude de la presse* ?). Enfin, on manque de précision quant au matériel (Quelle presse ? Quelle actualité ? Sur quel support ?). Au final, on ne peut pas dégager de ce descriptif de capacités spécifiques ni de compétences valorisables.

Si l’on suit les étapes suggérées dans la section précédente, on peut chercher ici à intégrer des capacités ou compétences du domaine de la presse. Puisqu’on parle d’actualité, de discussions et de production écrite, je suggérerai la création par équipes de micro-magazines en rapport avec l’actualité locale, à destination des Français résidents. Au final, ces travaux permettront une meilleure maîtrise de la langue, mais aussi une connaissance des situations journalistiques. À la limite, cette expérience pourra être intégrée à un CV et devenir ainsi une compétence valorisable.

Titre : *Fabrication et diffusion d’un micro-magazine d’actualités en français*

Objectifs : *Ce cours de spécialistes de 2^{ème} et 3^{ème} années a pour objectif de donner l’expérience de la fabrication et de la diffusion d’un magazine gratuit en français. Une petite partie du cours sera dédiée à la lecture de magazines français et japonais existants et de presse en ligne, afin de comprendre leur composition et les thèmes abordés. Ensuite, une seconde partie sera consacrée à la fabrication et à la diffusion par équipes. Dans chaque équipe, plusieurs tâches seront distribuées : direction, enquêtes journalistiques, rédaction, photographie, mise en page, recherche du public francophone, impression, diffusion, etc. Des retours de lecteurs permettront de déterminer dans quelle mesure l’entreprise est*

| *un succès.*

Autre exemple (objectif principal clair, mais pas de capacités ou compétences)

Titre : Non-spécialistes, 2^{ème} année – Traduction

Objectif : Ce cours s'adresse aux étudiants qui souhaitent pratiquer la traduction dans le cadre d'un cours de perfectionnement pour non-spécialistes. L'enseignement s'articulera autour de plusieurs axes : compréhension orale des extraits proposés, pratique réfléchie de traductions, confrontation des textes originaux avec une ou plusieurs traductions afin d'observer les diverses pratiques. Les étudiants devront fournir un travail personnel régulier de préparation des extraits étudiés en classe.

Encore une fois, ce descriptif contient des mots et expressions vagues (*souhaitent, pratiquer, perfectionnement, intéresser, compréhension, pratique, réfléchie, observer*) ainsi que la formulation d'exigences sans rapport avec les objectifs éventuels. Néanmoins, l'orientation du cours est relativement claire : il s'agit d'évaluer les traductions de traducteurs professionnels et d'en pratiquer soi-même. L'objectif, cependant, est pâle (*pratiquer la traduction*). Il ne s'agit pas d'acquérir une capacité spécifique ou une compétence particulière.

Si l'on suit encore une fois les étapes suggérées dans la section précédente, on peut chercher ici à faire du cours l'acquisition d'une compétence de traduction particulière dans un domaine précis. J'en ai observé un excellent exemple dans un descriptif qui proposait de sous-titrer des films. En admettant que l'objectif soit atteint, les étudiants d'un tel cours terminent l'année avec une compétence valorisable⁴.

Une autre possibilité est de viser le domaine précis des intéressés. Par exemple, on peut proposer aux étudiants de médecine de travailler sur des prospectus d'information médicale (pour en fabriquer ou en traduire). On peut aussi proposer aux étudiants de sciences sociales de mener des enquêtes interculturelles à partir de questionnaires bilingues. La capacité de mener de telles enquêtes constitue, en soi, une compétence⁵.

Invitation à la pratique : un cours de débutant complet qui soit qualifiant ?

Pour finir, je propose aux lecteurs de pratiquer eux-mêmes un exercice de rédaction de descriptif : *quel cours de français pourrait-on imaginer pour des étudiants de français complètement débutants, cours qui leur apporte en 15 séances une capacité spécifique ou une compétence valorisable ?*

Je serai heureux de recevoir vos suggestions ! Si vous êtes d'accord, elles seront publiées sur le site revuectic.wordpress.com des *Cahiers d'Études Interculturelles*.

⁴ En raison du développement des vidéos en ligne et du marché publicitaire associé, les compétences en sous-titrage sont désormais prisées (par exemple, rechercher : *entreprises compétence "sous-titrage"*, qui renvoie à des offres d'emploi et des formations dans le domaine).

⁵ Mon séminaire de quatrième année est organisé autour de telles enquêtes. Voir : Azra, Jean-Luc (2016) « Les micro-enquêtes : une méthode formative de comparaison interculturelle », *Cahiers d'Études Interculturelles* No2.